

Particularités phonétiques et phonologiques d'un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard (Canada)

Robert Ryan

Université de Waterloo (Canada)

A. Préliminaires

Parmi les différentes variétés régionales que présente le français, les parlers des Franco-Canadiens constituent, selon le recensement fédéral partiel de 1996, la langue d'usage de près de 6 542 000 locuteurs, soit de 22,6% de la population du pays, dont 5 892 855, soit 20,4% habitent le Québec. Les 649 000 Franco-Canadiens hors Québec, qui sont répartis de manière très inégale dans les neuf autres provinces du pays, sont issus, en gros, de deux souches plutôt distinctes. D'une part, les quelque 398 000 Franco-Canadiens qui habitent les provinces autres que les quatre provinces Atlantiques sont essentiellement d'origine québécoise, leurs ancêtres ayant participé à une migration que l'on pourrait appeler "la diaspora québécoise". Par contre, les plus de 250 000 francophones fixés dans les quatre provinces Atlantiques, à savoir le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, constituent la communauté dite "acadienne", originaire de provinces de France sensiblement différentes des provinces d'origine des premiers Québécois et ayant connu une évolution historique et sociolinguistique largement distincte de celle de la communauté québécoise ou laurentienne.

Si ce sont les parlers de la majorité québécoise qui ont surtout retenu l'attention des linguistes, les études portant sur la langue des Franco-Canadiens hors Québec, dont les parlers de la communauté acadienne des provinces Atlantiques, ne cessent de se multiplier depuis plusieurs décennies déjà. Du reste, l'intérêt que portent les linguistes aux parlers acadiens semble aller de pair avec une puissante prise de conscience collective par les Acadiens de la spécificité et de la richesse culturelles de leur communauté qui a survécu contre toute attente aux

nombreuses injures de l'histoire et qui fait face depuis longtemps aux pressions assimilatrices de la majorité anglophone.

Parmi les parlers acadiens les mieux étudiés jusqu'ici figurent tout d'abord ceux de la province du Nouveau-Brunswick dont les 225 540 francophones représentent un peu plus de 30% de la population et qui, de ce fait, font de cette province le foyer démographique et culturel de l'Acadie actuelle. Un certain nombre de linguistes se sont aussi penchés sur les parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse, province péninsulaire voisine du Nouveau-Brunswick, et où se sont fixés les premiers colons acadiens arrivés de France au début du 17^e siècle, faisant de cette province le "berceau de l'Acadie". Cependant, les 21 470 francophones néo-écossais, répartis en gros en quatre enclaves éloignées les unes des autres, ne représentent actuellement que 2,3% de la population de cette province à très forte majorité anglophone.

Ce sont les parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite province du Canada, qui ont le moins retenu l'attention des linguistes. Cependant, ces parlers, qui sont, selon le recensement de 1996, la langue d'usage de 3 180 habitants de cette très belle île au large de la Nouvelle-Écosse, présentent certaines particularités qui leur sont propres par rapport aux autres variétés de l'acadien. Précisons que c'est au niveau de leur système sonore que les divers parlers acadiens se différencient le plus nettement les uns des autres. C'est pour cette raison que nous avons pris le parti de consacrer cette communication aux particularités phonologiques et phonétiques de ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre étude devrait alors rendre encore plus manifeste la diversité qui existe au sein de ces parlers acadiens régionaux, tout en permettant de cerner les traits sonores qu'ils partagent entre eux.

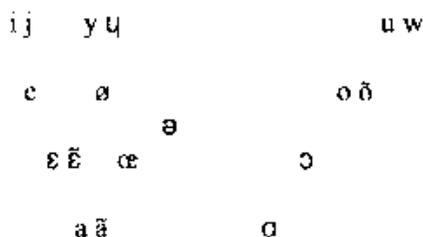
Il convient tout d'abord de fournir quelques précisions sur les caractéristiques et la représentativité du corpus oral sur lequel s'appuient les analyses que nous avons effectuées. Nous avons mis à contribution des enregistrements, chacun d'une durée de dix minutes, du français oral spontané de six Acadiens, dont trois hommes et trois femmes, tous originaires de la région dite "Évangéline" où habitent la majorité des francophones de l'île. Ces informateurs s'intègrent à un groupe beaucoup plus important de quelque cinquante Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard dont les témoignages constituent la matière d'une vaste enquête à caractère sociolinguistique portant sur tous les aspects de leur parler. Pour assurer le naturel de la langue orale des informateurs, nous avons confié les entretiens à plusieurs Acadiens originaires des mêmes villages. Les six informateurs retenus pour les analyses sonores de cette communication représentent trois tranches d'âge. Bien qu'ils soient tous bilingues français-anglais, le franco-acadien est la langue qu'ils emploient habituellement en famille et dans l'ensemble de leurs activités de la vie quotidienne. Au plan socio-économique ils font tous partie de la classe ouvrière, ayant une scolarité qui ne dépasse pas la fin des études secondaires.

B. Analyse sonore

Nous allons axer notre analyse sur certaines particularités sonores, d'abord vocaliques et ensuite consonantiques, qui distinguent nettement le franco-acadien de l'Île-du-Prince-Édouard du français standard. Bon nombre de ces traits sont partagés, l'on s'y attend, avec les autres parlers acadiens des provinces Atlantiques, voire avec le franco-québécois. D'autres semblent propres au parler que nous examinons.

1) Le système vocalique: structure et particularités

Signalons tout d'abord qu'au plan phonologique ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard présente les quinze ou seize mêmes phonèmes vocaliques et les trois mêmes semi-voyelles que le français standard et le franco-québécois, unités qui peuvent se structurer donc selon le quadrilatère vocalique habituel que voici:



a) Le relâchement des trois voyelles orales fermées /i/, /y/ et /u/

Les trois phonèmes vocaliques oraux fermés /i/, /y/ et /u/ du parler franco-acadien de l'Île-du-Prince-Édouard partagent avec ceux des autres variétés de l'acadien et du franco-québécois dans le contexte d'une syllabe entravée par bon nombre de consonnes un relâchement articuloire entraînant une ouverture accrue, s'y réalisant, par conséquent, [ɪ], [ʏ] et [ʊ] respectivement. Ces trois variantes relâchées se manifestent typiquement dans des mots du corpus comme [isɪt] "ici", [pɔɪs] "police", [rɪʃ] "riche", [Yn] "une", [ɑ̃klɪm] "enclume", [mɪnɪt] "minute", [kʊp] "coupe", [trʊb] "trouble" et [pʊl] "poule". Ces réalisations plus ouvertes n'ont, de toute évidence, dans ce parler acadien que le statut de variantes combinatoires ou contextuelles. Les éléments des paires [i~ɪ], [y~ʏ], [u~ʊ] étant donc en distribution complémentaire, les réalisations [ɪ], [ʏ] et [ʊ] ne semblent jouer aucun rôle distinctif sur le plan sémantique. Signalons enfin qu'en raison de la fréquence élevée de ces trois phonèmes vocaliques, ainsi que de leurs variantes relâchées, cette particularité devient pour le locuteur non-canadien l'un des traits sonores les plus frappants de ce parler, voire de tous les parlers franco-canadiens en comparaison du français standard européen, par exemple.

b) L'ouverture des voyelles [e/e] en [a] dans le contexte de la consonne [r]

Une autre manifestation d'une aperturisation vocalique accrue par rapport à la norme standard qui caractérise le système vocalique de l'ensemble de nos locuteurs, c'est l'ouverture de la voyelle [ɛ] et parfois [e] en [a] devant la consonne [r], celle-ci possédant, rappelons-le, des propriétés ouvrantes aussi bien qu'allongantes. Signalons, au passage, que tous nos locuteurs emploient un [r] à articulation apico-alvéolaire, qualifié communément de "roulé" et non la variante dorso-uvulaire [ʁ] du français standard.

La voyelle [ɛ] s'ouvre en [a] le plus souvent dans une syllabe fermée par [r], que la syllabe soit non-finale ([ʃarʃɛ] "chercher", [sartɛn] "certaine", [parsUn] "personne", etc.) ou finale ([miza:r] "misère", [afa:r] "affaire", [ruva:r] "rouvert", etc.). Constatation intéressante, l'ouverture de [ɛ] en [a] s'effectue normalement aussi dans des syllabes finales où le [r] suivant s'efface, phénomène qui touche très fréquemment dans les parlers acadiens cette consonne faible. On relève donc chez tous nos informateurs des réalisations comme [manja:] "manière", [trava:] "travers", [ʃa:] "cher", [fja:] "fier", pour n'en signaler que quelques-unes. Ainsi, nos locuteurs semblent conscients d'une consonne latente qui, de ce fait, continue à exercer son influence ouvrante. Nous observons aussi que le [r] conserve cette influence ouvrante même s'il constitue la consonne initiale de la syllabe suivant la voyelle. Témoin un mot acadien comme [dzifarã] "différence". L'ouverture observée n'est toutefois qu'une tendance, puisque sont aussi relevées chez nos informateurs des réalisations comme [dɛrnjɛ:r] "dernière", [mizɛ:r] "misère" et [ʃɛrʃɛ] "chercher". Il importe de signaler que là où elle se manifeste la substitution de [a] à [e/ɛ] devant [r] peut entraîner des conséquences d'ordre phonologique, provoquant dans ce contexte précis une neutralisation des oppositions au profit du phonème /a/. Notons que cette tendance à l'ouverture des deux voyelles [e/ɛ] devant [r] se manifeste dans les autres parlers acadiens et aussi en franco-québécois populaire.

c) "L'ouïsme" ou la fermeture des voyelles /ɔ/ et /o/ en /u/

À la différence des deux particularités à aperturisation accrue que nous venons d'examiner, le parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, comme, d'ailleurs, les autres parlers acadiens, en présente une autre qui, elle, consiste en une fermeture vocalique marquée par rapport à la norme standard. Il s'agit de la neutralisation des oppositions /ɔ/ ≠ /o/ ≠ /u/ au profit de cette dernière voyelle, réalisée [u] ou [U], devant l'une des consonnes nasales /m/, /n/ ou /ɲ/ ou aussi, dans au moins deux cas lexicaux attestés dans le corpus, devant les consonnes /s/ et /z/, phénomène appelé "l'ouïsme". De toute évidence, les consonnes nasales exercent leur influence fermante et neutralisante, qu'elles soient le dernier élément de leur syllabe ou à l'initiale de la syllabe suivante. Ainsi, en raison de cette tendance à l'ouïsme, des prononciations comme les suivantes sont très répandues chez nos informateurs: [pUm] "pomme", [kUm] "comme", [nume] "nommer", [kumɔ̃:se] "commencer",

[parsUn] “personne”, [otUn] “automne”, [kUnɛ] “connaît”, [kUŋe] “cogner”. On retrouve aussi les lexèmes “chose” et “gros” réalisés [ʃuːz] et [gru] respectivement. Toutefois, comme dans le cas de la neutralisation de l’opposition /ɛ/ ≠ /a/ devant /R/, nous relevons aussi chez nos informateurs des réalisations de mots où l’ouïsme ne se manifeste pas. Ainsi notre corpus nous livre, comme en français standard, les phonèmes /ɔ/ et /o/ dans les mots : [bɔn] “bonne”, [ɔm] “homme”, [kɔmɔ̃ːse] “commencer” et [gro] “gros”.

d) Le comportement des voyelles nasales

Le comportement phonétique et phonologique des voyelles nasales en syllabe ouverte et notamment sous l’accent constitue l’une des particularités sonores les plus frappantes de tous les parlers acadiens par rapport au français standard. Précisons tout d’abord que ces parlers présentent un système à trois voyelles nasales, à savoir /ɛ̃/, /ã/ et /õ/, le phonème vocalique /œ̃/ y étant inexistant.

En syllabe fermée accentuée et inaccentuée les trois voyelles nasales restent tout à fait distinctes les unes des autres, comme l’attestent les mots suivants fournis par nos informateurs : [kɛ̃z] “quinze”, [dzifarã] “différence” et [alfõs] “Alphonse”. Toutefois, en syllabe ouverte inaccentuée, si la voyelle /ɛ̃/ reste distincte des deux autres nasales, il n’en est pas de même de l’opposition entre /ã/ et /õ/. En effet, le timbre de /õ/ manifeste dans ce contexte syllabique et accentuel une certaine tendance à se modifier pour se confondre avec la prononciation de la nasale /ã/, l’opposition phonologique s’en trouvant affaiblie ou même neutralisée. Ainsi, si l’on relève en dehors de l’accent les réalisations [bõ] “bon”, [mõ] “mon”, [õtarjo] “Ontario”, [lõtõ] “longtemps” et [avjõ] “avion” (“avaient”) où la voyelle /õ/ est parfaitement reconnaissable, l’on trouve aussi dans ce contexte précis les prononciations [fɔzõ] “font” (“font”), [aljõ] “allient” (“allaient”), [i sõ] “ils sont”, [u be dã] “ou b(i)en donc” où la voyelle /õ/ se réalise de manière identique à /ã/ : [depã] “dépend”, [õːfã] “enfant”, [õːglɛ] “anglais”.

Cette tendance à la neutralisation de l’opposition entre ces deux voyelles devient plus accusée en syllabe ouverte sous un accent de mot ou de groupe, comme en témoignent les mots suivants relevés une fois de plus chez des informateurs des trois tranches d’âge : [zõ demenãzã] “Eux déménagent” (“Ils déménagent, eux”), [zõ pɛːfjã] “Eux pêchiont” (“Ils pêchaient, eux”), [la meːzã] “la maison”, [i ʒujã] “Ils jouiont” (“Ils jouaient”). L’on voit bien que là où la neutralisation de l’opposition entre /õ/ et /ã/ se manifeste, il en résulte un système à deux voyelles nasales, à savoir /ɛ̃/ et /ã/, qui peut à l’occasion aboutir à des cas d’ambiguïté linguistique, comme dans la phrase orale “Ce gars a les cheveux [blã]” où l’adjectif se laisse décoder dans le parler de deux manières différentes, à savoir “blancs” et “blonds”, ambiguïté levée ici par la situation de communication. Ce qui frappe aussi à l’égard des deux voyelles /õ/ et /ã/, c’est l’éventail considérable de prononciations qu’elles peuvent présenter, y compris des diph-

tongues. Parmi les plus fréquentes on relève dans le cas de /ō/: [ō~ã~æ~
 ẽ~æw] et dans le cas de /ã/: [ã~ẽ~ãw~æw/. Rappelons enfin que ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard partage, de toute évidence, cette réduction contextuelle du système des voyelles nasales avec l'ensemble des parlers acadiens.

2) Le système consonantique: particularités sonores

Le système des phonèmes consonantiques commun au parler acadien à l'étude et au français standard présente chez l'ensemble de nos informateurs deux phénomènes particuliers qui méritent que l'on s'y attarde. L'on observe, d'une part, dans ce parler acadien l'assibilation des consonnes occlusives [t] et [d], caractéristique typiquement franco-québécoise, mais quasi-inexistante en acadien ailleurs qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la région du Madawaska dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. De plus, comme nous l'avons déjà signalé, le phonème /R/ présente chez nos informateurs une tendance très accusée à s'effacer à la fin d'une syllabe accentuée.

a) L'assibilation des occlusives [t] et [d]

L'assibilation qui se manifeste de manière tout à fait systématique chez tous nos informateurs découle, rappelons-le, de l'ajout aux deux consonnes occlusives [t] et [d] des sifflantes [s] et [z] respectivement devant l'ensemble des réalisations du phonème /i/, à savoir [i~I~j] et de son congénère arrondi /y/, c'est-à-dire [y~Y~ɥ]. Il en résulte l'assibilée orale sourde [ts] et sa correspondante sonore [dz], les deux s'employant typiquement dans les mots suivants observés chez nos informateurs des trois tranches d'âge : [ts] : [bɑ:tsi] "bâti", [ptsIt] "petite", [pitsje] "pitié", [amɛrtsYm] "amertume", [abitsɥɛlmã] "habituellement" [dz] : [dzi] "dit", [dzy] "du", "dû", [dzY:r] "dur", [oʒurdzɥi] "aujourd'hui". Les éléments sonores de chaque paire [t~ts] et [d~dz] étant en distribution complémentaire, ils constituent de ce fait des variantes contextuelles ou combinatoires des deux phonèmes /t/ et /d/ respectivement.

b) L'effacement du phonème /R/

Consonne sonore faible, le phonème /R/, réalisé sans exception [r], rappelons-le, chez l'ensemble de nos informateurs, ajoute à ses caractéristiques allongées et ouvrantes déjà examinées une tendance très nette à l'effacement en position finale post-vocalique. Si cet effacement est attesté après les voyelles fermées [i]. [y] et [u] ou leurs variantes relâchées [I], [Y] et [U], il est de toute évidence sensiblement plus fréquent après les voyelles mi-ouvertes et ouvertes, à savoir [ɛ, œ, ɔ, a, ɑ]. Témoin les mots suivants recueillis chez les informateurs des trois groupes d'âge : [pI:] "pire", [mɛzY:] "mesure", [kU:] "cours", [pɛ:] "père", [sɥœ:] "sueur", [dɛhɔ:] "dehors", [fa:] "faire" et [ɑ:] "art".

L'effacement du [r] post-vocalique soulève d'intéressantes considérations d'ordre phonologique. À supposer que l'on ne retienne pas la présence d'un /R/ sous-jacent, il semble que la suppression du [r] ait pour effet la création, sur les plans formel et fonctionnel, de certaines oppositions phonologiques qui reposent essentiellement sur une différence de durée vocalique à laquelle peut se joindre une différence de timbre. En effet, il semble que là où le [r] se trouve supprimé, une différence de longueur vocalique soit la seule qui permette de distinguer entre des paires d'unités significatives comme: /ʃɑ/ "chat" ≠ /ʃɑ:/ "char" ("voiture") et /pɛ/ "paix" ≠ /pɛ:/ "père". Cette différence de durée vocalique se double d'une différence phonétique de timbre dans des paires telles: [dzi] "dit" ≠ [dzI:] "dire", [dzy] "dû" ≠ [dzY:] "dur", [pø] "peu(t)" ≠ [pœ:] "peur", [fo] "faux" ≠ [fɔ:] "fort" et [ʃa:] "cher" ≠ [ʃɑ:] "char" ("voiture").

Il semble donc qu'en l'absence du /R/ [r] final, la caractéristique combinatoire d'ordre phonétique qu'est l'allongement vocalique devant [r] puisse changer de statut fonctionnel pour acquérir une pertinence phonologique. L'opposition de durée vocalique "longue ≠ brève" peut donc fonctionner tantôt seule comme trait pertinent ou distinctif, tantôt de concert avec une différence de timbre.

4. Conclusions

Nous nous sommes borné dans cette communication à décrire certaines des particularités sonores les plus frappantes qui distinguent le parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard du français standard et, dans le cas de l'assibilation, de la presque totalité des autres parlers acadiens des provinces Atlantiques du Canada. Nous avons été contraint de laisser de côté d'autres caractéristiques sonores, dont la place des deux /A/ [a~ɑ], l'instabilité manifeste de l'opposition [e~ɛ] en syllabe finale ouverte, la dénasalisation assez fréquente des voyelles [õ, ã et ẽ] notamment en syllabe ouverte interne, l'étendue du phénomène phonétique de la diphtongaison et l'allongement vocalique en syllabe pénultième ouverte. Ce sont tous des phénomènes qui méritent un examen attentif. Nous osons croire, toutefois, que les particularités exposées permettront déjà de cerner la spécificité sonore de ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, voire de tous les parlers acadiens, par rapport au français dit standard ou international.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARSENAULT, G. (1988): *Les Acadiens de l'Île*. Moncton: Les Éditions d'Acadie.
- GENDRON, J.-D. (1966): *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*. Paris: Klincksieck.
- GESNER, B. E. (1986): *Bibliographie annotée de linguistique acadienne*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.

- KING, R. et R. RYAN (1989): "La phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard". Dans *Le français canadien parlé hors Québec (aperçu sociolinguistique)*. Raymond Mougeon et Édouard Beniak (eds.). Québec: Les Presses de l'Université Laval, 245-259.
- LUCCI, V. (1973): *Phonologie de l'acadien (parler de la région de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada)*. Paris: Didier.
- MASSIGNON, G. (1962): *Les parlers français d'Acadie: Enquête linguistique*. 2 vol. Paris: Klincksieck.
- MOUGEON, R. et É. BENIAK (1989): *Le français canadien parlé hors Québec (aperçu sociolinguistique)*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MOUGEON, R. et É. BENIAK (1994): *Les origines du français québécois*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- RYAN, R. (1982): "Une analyse phonologique du système des voyelles nasales du parler acadien de la région de Meteghan (Nouvelle-Écosse). *Si Que.* Moncton: Université de Moncton, 83-98.
- RYAN, R. (1990): "L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ observée chez des locuteurs de quatre générations d'une famille acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard (Canada)". *Actes de langue française et de linguistique*. Halifax: Université Dalhousie, 197-209.
- RYAN, R. (1995): "La neutralisation de l'opposition /õ/ _ /ã/ observée dans un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard". *Le français des Amériques*. R. Fournier et H. Wittmann (eds.). Québec: Presses Universitaires de Trois-Rivières, 181-196.
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement partiel du Canada de 1996*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services du Canada.